

*Handwritten signature/initials*



**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា**

**ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

**Kingdom of Cambodia**

**Nation Religion King**

DOCUMENT RECEIVED/DOCUMENT REÇU

ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of receipt/Date de reception):

.....10.....10.....2007.....

ម៉ោង (Time/Heure):.....14.....20.....

មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: .....JAN N. RADA.....

**អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា**

**Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia**

**ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត**

**Office of the Co-Investigating Judges  
Bureau des Co-juges d'instruction**

**សំណុំរឿងព្រហ្មទណ្ឌ**

**Criminal Case File /Dossier pénal**

**លេខ/No: 002/14-08-2006**

**លេខស៊ើបអង្កេត/Investigation/Instruction**

**លេខ/No: 002/19-09-2007-ECCC-OCIJ**

**កំណត់ហេតុនៃការស្តាប់បម្រើសាក្សី**

**Written Record of Interview of Witness**

**Procès-verbal d'audition de témoin**

L'an deux mille sept, mois d'octobre, le 31, à 11 heures du matin, au village de Srae Krour ( វៀសត្រួង ),

Nous, Svay Samnang ( ស្វាយ សំណាង ), enquêteur des Chambres Extraordinaires désigné par la commission rogatoire des Co-juges d'instruction en date du 5 octobre 2007.

Vu la loi sur la création des Chambres Extraordinaires du 27 octobre 2004

Vu les règles 24, 28 et 60 du Règlement intérieur des Chambres Extraordinaires

Avons pris note de la déposition de **Meas Sokha (មាស សុខា)**, témoin fournissant des informations, dont l'identité est la suivante:

Nom: **Meas Sokha**, autre nom: Thlang ( ថ្លាង ), né en 1960, au village de Srae Krour , commune de Cheang Torng ( ជាងទ្រង់ ), district de Tram Kâk ( ត្រាំកក់ ), province de Takeo, de nationalité cambodgienne, de profession d'agriculteur, de père nommé Meas Kun ( មាស គុណ ), décédé, de mère nommée Hun Kim Seng dit Nhor ( ហ៊ុន គីមសេង ហៅ ញ៉ូ ), vivante, actuellement domicilié au

T07-239

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ព្រៃនប់ ភ្នំពេញ ( ទីតាំងស្ថិតនៅ ) (Location of the Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia)

ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh

Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh

Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

**ឯកសារបានចម្លងត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់ដើម**  
**CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME**  
**1**

ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of certification):  
 .....10.....10.....2007.....

មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: .....*Handwritten signature*.....

~~សាលាដំបូង~~ ១១/១១/១១

village de Srae Krour, commune de Cheang Torng (ជាងទង), district de Tram Kâk (ត្រាំកក់), province de Takeo, époux de Keo Hoeun (កែវ ហៀង), vivante, ayant 3 enfants.

Casier judiciaire: Néant.

- L'intéressé a déclaré qu'il sait lire, écrire et comprendre la langue Khmère.
- L'intéressé a déclaré qu'il ne sait ni lire ni écrire aucune langue étrangère

Donc l'original de ce procès verbal est écrit en Khmer.

- Nous avons déjà informé à l'intéressé que l'audition est enregistrée en audio.
- L'intéressé nous a informé qu'elle n'a pas de relation avec la personne mise en examen et les plaignants de partie civile
- L'intéressé a prêté serment conformément à la règle 24 du Règlement intérieur des Chambres Extraordinaires.
- Nous avons informé l'intéressé de son droit de ne pas témoigner contre soi-même conformément à la règle 28 du Règlement intérieur des Chambres Extraordinaire et de son droit d'avoir d'avocat de défense.

**Question-réponse:**

SS: Le 17 avril 1975, où étiez-vous?

MS: Je restais à cet endroit, ce qui veut dire que j'étais dans le village de Sare Krour, commune de Cheang Torng, district de Tram Kâk, province de Takeo.

SS: A l'époque, qu'est-ce qu'on vous faisait faire?

MS: On m'avait fait ramasser les excréments des bœufs, élever les canaux dans l'unité des enfants.

SS: Travaillez-vous combien d'heures par jour?

MS: De 6 heures du matin jusqu'à 11 heures, et de 1 heure d'après-midi à 5 heures, parfois jusqu'à 7 heures du soir, et il arrivait qu'on travaillait jusqu'à 10 heures du soir.

SS: Comment était-elle la ration alimentaire?

MS: C'était insuffisante, parfois on mangeait du riz, parfois du potage à raison d'une louche de soupe de riz par repas. On ne mangeait pas à sa faim. En général on donnait à manger du potage clair de riz.

SS: Vous mangiez à part ou comment?

MS: C'était à la cantine commune de la coopérative.

SS: Vous autorisait-on à rendre visite à votre famille? Si oui, combien de jours pour une visite?

~~CONFIDENTIAL~~

MS: A l'époque, l'unité des enfants se trouvaient très loin de la famille, on autorisait à rendre visite à la famille une fois tous les 10 jours pendant environ 20 minutes. Des fois nous avons demandé l'autorisation pour aller voir les parents, des fois nous étions allés en cachette, mais nous ne les trouvions pas.

SS: Quand vous ne les trouviez pas, saviez-vous où étaient-ils allés?

MS: Ils allaient travailler avec leur brigade ou leur groupe.

SS: Quand vous retourniez à votre unité, quelle était les mesures prises contre vous?

MS: On m'avait demandé où est-ce que vous alliez, et j'ai répondu que j'allais voir mes parents, on avait pris des sanctions disciplinaires contre moi en me faisant porter la terre en dehors du temps de travail. C'était le travail à faire pour récupérer le temps que vous aviez perdu quand vous alliez chercher vos parents.

SS: A l'époque, autorisait-on à avoir des pagodes pour pouvoir faire des cérémonies?

MS: A l'époque, tous les bonzes étaient défroqués, il n'y avait pas de pagodes. La pagode près de chez moi, on l'avait démantelé, la statue du Bouddha était enterrée. Il y avait deux pagodes à côté de chez moi, la pagode de Moeung Char (វត្តមឿងចារ) qui était utilisée comme hôpital et la pagode de Ang Baksei (វត្តអង្គបក្សី), comme coopérative. On avait démantelé seulement les temples.

SS: Est-ce qu'on autorisait aux enfants cambodgiens d'étudier?

MS: Non, on avait démantelé toutes les écoles.

SS: Quelle était le nom de la coopérative où vous aviez vécu?

MS: La coopérative du village de Srae Krour dit la coopérative de Srae Krour.

SS: Quel était le nom du chef de la coopérative?

MS: Il s'appelait Aun Nop (អ៊ុន ណុប).

SS: Savez-vous où il se trouve actuellement?

MS: Non, J'ai simplement entendu parler qu'il vit à la frontière.

SS: A part la coopérative où vous viviez, vous avait-on envoyé en d'autres endroits?

MS: Je voudrais vous informer que notre famille avait vécu dans cette coopérative jusqu'au mois de mai 1976 et était arrêtée et envoyée à Kraing Ta Chan. Mon père était le premier à être arrêté.

SS: Que vous disait-on quand on vous envoyait à Kraing Ta Chan?

MS: Après que mon père ait été arrêté, on m'avait rappelé de l'unité des enfants pour garder les bœufs servant à transporter des vivres pour la coopérative que mon père s'en occupait avant. Quand je suis retourné de la garde des bœufs j'avais vu que les guérilleros accompagnaient ma famille et quand ces guérilleros me voyaient ils m'avaient dit d'aller rejoindre ma mère, ensemble avec les parentés de ma mère dont il y avait ma mère, ma sœur aînée, les neveux de ma mère, au total il y avait 8 personnes. 5 autres villageois, parmi lesquels 4 adultes et un enfant, étaient arrêtés en même temps. Avant d'arriver à Kraing Ta Chan, nous avons passé une nuit au

~~Handwritten signature~~

centre de détention de l'organisation, puis vers 3 heures d'après-midi on nous envoyait au centre de Kraing Ta Chan.

SS: Quand vous étiez arrivé à Kraing Ta Chan, qu'aviez-vous fait?

MS: Quand moi et ma famille entraient à l'intérieur du bâtiment, j'avais vu deux rangées de gens avec du fer au pied, je m'étais aperçu à ce moment qu'on me mettait en détention. Ce bâtiment avait environ 10 mètres de long et 5 mètres de large.

SS: Vous dites que quand vous étiez arrivés, vous aviez vu deux rangées de gens avec du fer au pied. Qu'est-ce qu'on faisait à votre groupe?

MS: Moi j'étais petit on ne mettait pas de fer au pied et on ne nous avait pas fait de mal, mais ma soeur et ma mère avaient du fer au pied.

SS: Vous aviez vu qu'il y avait deux rangées de gens à l'intérieur du bâtiment avec du pied au fer, comment le fer avait été mis? Et votre mère et votre soeur, comment elles étaient traitées?

MS: Les gens avaient les deux pieds au fer, il en était de même pour ma mère et ma soeur.

SS: Vous aviez vu que ces gens qui étaient liés les uns aux autres par du fer au pied, mais comment c'était-il fait pour qu'il y ait de rangées comme ça?

MS: On avait une barre de fer longue qu'on avait poussé du mur et chaque prisonnier la faisait passer à travers le fer de leur pied l'un après l'autre et la barre continuait jusqu'au dernier prisonnier de la rangée.

SS: Combien de prisonniers y avait-il dans le bâtiment?

MS: Quand j'étais arrivé, au début il y avait environ une trentaine de prisonniers.

SS: Comment ces prisonniers faisaient leur nécessaires?

MS: On avait des gobelets de noix de coco coupés en deux pour les prisonniers faire leurs nécessaires et passer de main en main pour verser dans un bidon de 30 litres. Si quelqu'un renversait le gobelet cela faisait l'objet des coups de fouet faits de tige de bambou.

SS: Aviez-vous quel âge quand vous étiez détenu là?

MS: Environ 16-17 ans.

SS: Comment donnait-on à manger aux détenus?

MS: On donnait une louche de soupe claire du riz avec quelques morceaux de patates grands d'une pouce de la main mélangée avec du nénuphar.

SS: Ensuite qu'est-ce qu'on vous faisait faire?

MS: 20 à 25 jours après on avait enlevé du fer de ma sœur et ma mère et puis ma mère, ma sœur ainsi que moi et mes frères et sœurs avaient été assignés à travailler dans l'enceinte de la prison. Je voudrai ajouter que quand on nous avait libérés de cet endroit nous tombâmes tous à plat ventre par terre parce que nous étions très fatigués de malnutrition et de travaux forcés.

SS: Ensuite qu'est-ce qu'on vous faisait faire? Et votre mère et vos parentés?

~~Handwritten signature and date~~

MS: Ma mère faisait des nattes en feuilles de palmier à sucre à raison d'une natte par jour. Ma sœur portait la terre, moi-même s'occupait de la garde des buffles, mon frère cadet la garde des bœufs et mes autres petits frères restaient vécus ma mère mais ils n'avaient le droit d'errer.

SS: Votre sœur portait de la terre pour quoi faire?

MS: Ma mère portait la terre pour épandre dans la rizière servant d'engrais.

SS: Comment était la ration alimentaire en dehors du bâtiment de détention?

MS: La ration alimentaire était un peu plus que ceux à l'intérieur du bâtiment de détention, chaque jour on donnait à manger deux fois. Pendant la nuit, ma soeur et ma mère étaient retournées à l'intérieur du bâtiment de détention où on leur mettait du fer au pied.

SS: Aviez-vous vu, pendant votre séjour à l'intérieur du bâtiment de détention, des prisonniers meurent de manque de nourriture ou des tabassages sur les prisonniers?

MS: Quand j'étais à l'intérieur, les prisonniers meurent les uns après les autres suite aux tabassages, des piqûres de punaises et de manque de nourriture.

SS: Combien y avait-il de prisonniers meurent chaque fois?

MS: Parfois 2 à 3, parfois au retour de l'interrogatoire les prisonniers meurent.

SS: Comment saviez-vous qu'on interrogeait les prisonniers?

MS: Quand on accompagnait les prisonniers je le savais et quand on les frappait pour faire l'interrogatoire j'avais entendu leur cri [de souffrance].

SS: L'endroit où avait lieu l'interrogatoire se trouvait à quelle distance du bâtiment de détention?

MS: Environ une trentaine de mètres.

SS: Comment le saviez-vous?

MS: Après qu'on m'avait laissé à l'extérieur du bâtiment [de détention], j'avais un peu de liberté de mouvement dans le périmètre de cette prison. A chaque après-midi on m'avait confié à garder les buffles (illisible).

SS: Quelle était la dimension de la prison?

MS: Elle était d'environ presque 2 ha. Entourée de deux haies concentriques espacées de 100 mètres. A l'extérieur des haies c'étaient les rizières, ce qui faisait en tout 1 Kilomètre carré.

SS: Est-ce que les rizières aux alentours étaient faites par les prisonniers?

MS: Les rizières de la prison étaient faites par les prisonniers.

SS: Ces prisonniers étaient-ils menottés pendant le travail?

MS: Non, ils étaient gardés par les gardiens de la prison.

SS: Est-ce qu'à l'époque on appelait les gardiens de prison?

MS: A l'époque je ne savais pas comment ils les appelaient, j'utilise le terme actuel.

SS: Combien de temps étiez-vous détenu là?

MS: Environ 23 mois.

~~CONFIDENTIAL~~

SS: Pendant votre détention, aviez-vous vu qu'on faisait des tortures ou qu'on tuait les prisonniers à l'intérieur [de la prison]?

MS: Oui, j'avais vu.

SS: Pourquoi voyiez-vous?

MS: A ce moment j'étais en train de garder les buffles, pendant qu'on tuait les gens, on avait ordonné ma mère ainsi que ma famille à rentrer à l'intérieur du bâtiment, quant à moi j'étais à l'extérieur pour garder les buffles. A ce moment j'avais entendu qu'on avait mis le haut parleur à haute voix, j'étais surpris avec une autre histoire du fait de ne pas apercevoir les prisonniers, est-ce qu'on les libérait, je me demandais, où est-ce qu'ils étaient allés, et je me suis dit qu'un jour je vais les voir en cachette. Un jour j'avais vu les vêtements de bonne qualité tachés de sang trempés dans les jarres à côté et j'avais vu les épées. Je présumais que ces gens étaient exécutés. Un jour, quand on m'avait encore confié à garder les buffles, j'avais essayé de regarder en cachette.

SS: A ce moment entendiez-vous le haut parleur hurler à haute voix encore?

MS: Je l'avais entendu tous les jours, chaque fois qu'on tuait les gens on mettait toujours les hauts parleurs à haute voix.

SS: Est-ce que vous aviez regardé en cachette quand on tuait les gens? Et comment faisiez-vous?

MS: J'avais monté sur un arbre. Les prisonniers étaient tués en coupant leur cou ou en les battant.

SS: Avec quoi coupait-on le cou? Avec quoi frappait-on les prisonniers?

MS: On coupait leur cou avec l'épée et on les frappait avec la souche de bambou ou avec les essieux des charrettes.

SS: A quelle distance de l'endroit où on tuait?

MS: A une distance d'environ 5 mètres.

SS: Il était vers quelle heure?

MS: Vers 3 heures d'après-midi.

SS: Combien de prisonniers aviez-vous vu tuer? Et y avait-il combien d'exécutants?

MS: Ca dépend, des fois il y avait 50 prisonniers, des fois 30 jusqu'à plus d'une centaine prisonniers. Parmi les prisonniers il y avait des adultes, des enfants et des gens paralysés.

SS: Aviez-vous vu combien de fois?

MS: 2 fois. Apres je comprenais que quand on mettait le haut parleur à haute voix, cela signifiait qu'on tuait les gens.

SS: Entendiez-vous le haut parleur hurler à haute voix une fois pour combien de jours?

MS: Au plus tard une semaine.

SS: saviez-vous combien de personnels travaillant à cet endroit?

MS: En tout il y avait environ une dizaine y compris le (les) chef (s).

T07-239

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១

ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១។

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh

Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh

Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

~~Handwritten signature and date~~

SS: Quel était le nom du chef de la prison, le saviez-vous?

MS: Le chef de la prison s'appelait Ann (អាន់), il n'habitait pas loin de mon village, je ne connaissais pas le nom de son grand père.

SS: Connaissiez-vous les autres?

MS: Je les connaissais tous, 1- Ann, 2- Penh (ពេញ), 3- Duch (ឌុច), 4- Cheng (ចេង), 5- Moeun (ម៉ឺន), 6- Ouk (អ៊ុក), 7- Duch (un autre Duch), 8- Sim (ស៊ីម), 9- Saing (សាំង), 10- Soan (ស៊ាន់), 11- Chhoeun (ឆឿន), 12- Touch (តូច).

SS: Pourquoi connaissiez-vous ces gens aussi précisément?

MS: Parce que je travaillais dans l'enceinte de la prison.

MS: Saviez-vous que parmi ces gens qui étaient les exécutants?

MS: Je connaissais, 1- Ann, 2- Penh, 3- Cheng, 4- Moeun, 5- Seang. Il y avait 3 gardiens que je ne me souviens plus de leur nom, parce qu'ils avaient fait ça à tour de rôle. Ceux qui accompagnaient les prisonniers étaient deux.

SS: Connaissiez-vous les noms des interrogateurs des prisonniers?

MS: Je les connaissais, 1- Ann, 2- Penh, 3- Cheng, 4- Seang, 5- Moeung.

SS: Aviez-vous vu qu'on interrogeait les prisonniers?

MS: Oui je l'avais vu.

SS: Pendant l'interrogatoire, qu'est-ce qu'on faisait faire les prisonniers?

MS: On demandait que fais-tu? Es-tu CIA américain ou CIA vietnamien? Quel était ton grade pendant le temps de Lon Nol. Parfois pendant l'interrogatoire on englobe la figure dans un sac en plastique.

SS: Aviez-vous vu qu'on envoyait les prisonniers à Kraing Ta Chan? Combien à chaque fois? A quel moment? Une fois pendant combien de jours?

MS: Les prisonniers étaient entrés toutes les nuits, des fois nombreuses de fois moins nombreuse.

SS: Vers quelle heure?

MS: Vers 10 heures du soir.

SS: Saviez-vous combien de bâtiments y avait-il dans l'enceinte de la prison? De quoi étaient-ils construits?

MS: Il y avait 3 bâtiments construits en bois recouverts de tuiles ou de feuilles de palmier à sucre.

SS: Où habitaient les personnels de la prison?

MS: Ils étaient abrités dans des maisonnettes de deux ou trois personnes.

~~សាលាដំបូង~~ ~~015/31~~

SS: Comment s'étaient orientés les bâtiments des prisonniers? Dans le sens du soleil ou perpendiculaires au sens du soleil?

MS: Ils étaient tous dans le sens du soleil, seulement un bâtiment était séparé des deux autres d'une vingtaine de mètres.

SS: Est-ce que tous les prisonniers étaient détenus ensemble entre les hommes et les femmes?

MS: Ils étaient mélangés entre les hommes et les femmes.

SS: Pour vos parentés détenus là, combien y avait-il de morts et combien y en avait-il de survivants?

MS: Il y vagit 5 morts et 7 survivants.

SS: Savez-vous où habitent les anciens personnels de cette prison actuellement?

MS: Je sais certains, certains autres non.

SS: Connaissez-vous les adresses de certains d'entre eux?

MS: 1- Sim se trouve à la commune de Samraong (សំរោង), village de Trapeang Thmâr (ត្រពាំងថ្ម), 2- Saing se trouve au village de Trapeang Lean (ត្រពាំងល្បើន), commune de Kous (គុស), Soan au village de Chrae (ច្រៃ), commune de Leay Bo (លាយបូរ). A part ça je ne sais où se trouvent les autres.

SS: Après 1979, étiez-vous allé à la prison de Kraing Ta Chan?

MS: Je suis allé pour respecter la mémoire de mon père et celles de tous les autres morts.

SS: Avez-vous des choses à ajouter?

MS: Oui je l'ai, je voudrai parler des peines relatives à la nourriture et la vie à cet endroit, etc.....

- Une copie du procès-verbal est livrée au témoin.
- Ayant lu à l'intention du témoin qui n'a pas fait d'objection et accepte de signé ou d'appliquer l'empreinte digitale.

L'audition est terminée 1 heures 45 du même jour.

Témoin  
(Empreinte digitale)  
Meas Sokha

Interprète

Enquêtrice  
(Signée)  
Svay Samnang